



# CATALOGUE FORMATIONS 2025 - 2026

*CULTIVEZ VOS COMPÉTENCES !*

*avec*

**AGRI FORMATION BRETAGNE**

# SOMMAIRE

## Prévention & conditions de travail

CLIQUEZ SUR LE NUMÉRO DE PAGE  
POUR PLUS DE DÉTAILS

Apprendre les gestes de premiers secours	p.5 
Faire face aux risques incendie avec les pompiers	p.6
Prévenir et évaluer les risques professionnels sur mon exploitation - DUER	p.7
Savoir mettre à jour son DUER	p.8

## Gestion stratégique de l'entreprise

Comprendre et calculer les retraites : spécificités pour les agriculteurs et réformes Chassaigne	p.10
Fiscalité agricole : mécanismes, outils et optimisation	p.11
Foncier : connaissance du SDREA et des instances régulatrices	p.12
Lutte contre les corvidés en zone agricole	p.13
Se préparer pour une meilleure transmission	p.14

## Gestion des ressources humaines

90' RH - Cycle de management	p.16-17
AGRI'SKILLS : développer vos compétences de manager	p.18
Appliquer le droit du travail agricole au quotidien	p.19
Appliquer le droit du travail agricole - spécificité : Coco de Paimpol	p.20
Devenir maître d'apprentissage	p.21
Gagner en efficacité avec son salarié	p.22
Maître d'apprentissage : sécurisez vos pratiques (distanciel)	p.23
Maîtriser l'actualité sociale pour une meilleure gestion du personnel	p.24

## Communication & relations professionnelles

Accueillir du public sur son exploitation et communiquer sur son métier	p.26
Se préparer à communiquer sur son métier	p.27

## DEFI EMPLOI

p.28

## AIDES / FINANCEMENTS

p.29 

CLIQUEZ SUR LE NUMÉRO DE PAGE  
POUR PLUS DE DÉTAILS

# CALENDRIER 2025 - 2026

SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DECEMBRE 2025	JANVIER 2026	FEVRIER 2026
01 L	01 Me	01 S	01 L	01 J	01 D
02 Ma	02 J	02 D	02 Ma 22 Se préparer à parler de son métier	02 V	02 L
03 Me	03 V	03 L	03 Me 56 PSC1	03 S	03 Ma 35 Actualités Sociales
04 J	04 S	04 Ma 56 90' RH	04 J	04 D	04 Me Savoir mettre à jour son DUER
05 V	05 D	05 Me	05 V	05 L	05 J
06 S	06 L	06 J	06 S	06 Ma	06 V
07 D	07 Ma 56 90' RH	07 V	07 D	07 Me	07 S
08 L	08 Me	08 S	08 L	08 J	08 D
09 Me 56 90' RH	09 J 56 PSC1	09 D	09 Ma 22 Mettre en place son DUER	09 V	09 L
10 Me	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 Ma 56 90' RH
11 J	11 S	11 Ma	11 J	11 D	11 Me
12 V 56 Maître d'apprentissage J1	12 D	12 Me	12 V 56 Savoir mettre à jour son DUER	12 L	12 J 56 Mettre en place son DUER
13 S	13 L	13 J 35 Devenir Maître d'apprentissage	13 S	13 Ma 56 90' RH	13 V
14 D	14 Ma	14 V	14 D	14 Me	14 S
15 L 56 Maître d'apprentissage J2	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 D
16 Ma	16 J	16 D	16 Ma	16 V	16 L
17 Me	17 V	17 L 35 AGRI'SKILLS → 05/03/26	17 Me	17 S	17 Ma
18 J	18 S	18 Ma 56 Mettre en place son DUER	18 J 35 Mettre en place son DUER	18 D	18 Me
19 V 56 Maître d'apprentissage J1	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L 56 Comprendre sa retraite	20 J 35 Savoir mettre à jour son DUER	20 S	20 Ma	20 V
21 D	21 Ma 35 Mettre en place son DUER	21 V	21 D	21 Me	21 S
22 L	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 D
23 Ma	23 J	23 D	23 Ma	23 V	23 L
24 Ma 56 Maître d'apprentissage J2	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 Ma 22 Droit du travail agricole
25 J	25 S	25 Ma	25 J	25 D	25 Me
26 V	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 J 56 Droit du travail agricole
27 S	27 L	27 J 22 Savoir mettre à jour son DUER	27 S	27 Ma 35 Actualités Sociales	27 V
28 D	28 Ma 56 Se préparer à parler de son métier	28 V 56 90' RH	28 D	28 Me	28 S
29 L	29 Me	29 S	29 L	29 J 22 Actualités Sociales	
30 Ma	30 J	30 D	30 Ma	30 V 56 Actualités Sociales	
	31 V		31 Me	31 S	

MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUILLET 2026	AOÛT 2026
01 D	01 Me	01 V	01 L	01 Me	01 S
02 L	02 J	02 S	02 Ma	02 J	02 D
03 Ma 35 Droit du travail agricole	03 V	03 D	03 Me 22 Droit du travail COCO PAIMPOL	03 V	03 L
04 Me	04 S	04 L	04 J	04 S	04 Ma
05 J	05 D	05 Ma	05 V	05 D	05 Me
06 V	06 L	06 Me	06 S	06 L	06 J
07 S	07 Ma	07 J	07 D	07 Ma	07 V
08 D	08 Me	08 V	08 L	08 Me	08 S
09 L	09 J	09 S	09 Ma	09 J	09 D
10 Ma	10 V	10 D	10 Me	10 V	10 L
11 Me	11 S	11 L	11 J	11 S	11 Ma
12 J	12 D	12 Ma	12 V	12 D	12 Me
13 V	13 L	13 Me	13 S	13 L	13 J
14 S	14 Ma	14 J	14 D	14 Ma	14 V
15 D	15 Me	15 V	15 L	15 Me	15 S
16 L	16 J	16 S	16 Ma	16 J	16 D
17 Ma	17 V	17 D	17 Me	17 V	17 L
18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S	18 Ma
19 J	19 D	19 Ma	19 V	19 D	19 Me
20 V	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J
21 S	21 Ma	21 J	21 D	21 Ma	21 V
22 D	22 Me	22 V	22 L	22 Me	22 S
23 L	23 J	23 S	23 Ma	23 J	23 D
24 Ma	24 V	24 D	24 Me	24 V	24 L
25 Me	25 S	25 L	25 J	25 S	25 Ma
26 J 22 PSC1	26 D	26 Ma	26 V	26 D	26 Me
27 V	27 L	27 Me 22 Droit du travail COCO PAIMPOL	27 S	27 L	27 J
28 S	28 Ma	28 J	28 D	28 Ma	28 V
29 D	29 Me	29 V	29 L	29 Me	29 S
30 L	30 J	30 S	30 Ma	30 J	30 D
31 Ma		31 D		31 V	31 L

Dates susceptibles d'être modifiées.

Possibilité d'ajout de nouvelles dates. Si besoin, nous contacter : 07 57 08 13 91 ou contact@agriformationbretagne.fr

# Prévention & conditions de travail



- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| Apprendre les gestes de premiers secours                                   | p.5                            |
| Faire face aux risques incendie avec les pompiers                          | p.6                            |
| Prévenir et évaluer les risques professionnels sur mon exploitation - DUER | p.7                            |
| Savoir mettre à jour son DUER  | <i>NOUVELLE FORMATION 2025</i> |

 CLIQUER SUR L'INTITULÉ DE LA FORMATION  
POUR PLUS DE DÉTAILS

# Apprendre les gestes de premiers secours - PSC1

AGRI FORMATION BRETAGNE vous propose une formation en collaboration avec la Croix Rouge pour apprendre les gestes de premiers secours. Cette formation vous permettra d'acquérir les bons réflexes en cas d'accident sur votre exploitation.

## OBJECTIFS

- Exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même au danger

## CONTENU DE LA FORMATION

- Les premiers secours
- La protection
- L'examen
- L'alerte et la protection des populations
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Les hémorragies externes
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque, réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation
- Les malaises
- Les plaies et les brûlures
- Les traumatismes des os et des articulations
- La prise en charge d'une victime

## Durée

7 heures (1 jour)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Salarié(e)s de la production agricole

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Aurélie CHAPEAU
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 35
- Morbihan : Pascaline LEYGNAC
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 56

## SESSIONS :

 09 octobre 2025 - MFR de Loudéac

 02 décembre 2025 - Secteur de La Trinité Porhoet

 26 mars 2026 - Lieu à définir

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 315 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 266 € pris en charge
    - Reste à charge : 49 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 157,50 €

### • REPAS :

- 18 €



100% Satisfaction globale à cette formation en 2024



97% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

# Faire face aux incendies avec les pompiers

AGRI FORMATION BRETAGNE propose une formation en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin de pouvoir intervenir en sécurité et efficacement dans la lutte contre les incendies.

## OBJECTIFS

- Appréhender le cadre de mobilisation du réseau d'agriculteurs
- Appréhender l'organisation et les procédures d'intervention des pompiers
- Être capable de prévenir les risques de feux
- Être capable d'intervenir efficacement et en sécurité en cas d'incendie
- Comprendre le rôle d'agriculteur référent et ses engagements

## CONTENU DE LA FORMATION

- Journée 1
  - Présentation du SDIS : hiérarchie et formation
  - Présentation de la convention de mobilisation du réseau de solidarité des agriculteurs
  - Prévention des incendies : niveaux de risques, limiter les causes et la propagation, consignes de récoltes
  - Modalités d'engagement du SDIS : organisation d'une intervention, notions de propagation du feu
  - Rôle du référent territorial : mobilisation des agriculteurs de proximité
  - Manœuvres possibles pour les agriculteurs en espaces naturels : alimentation des bâches, des engins, aspiration directe en étang, noyage des lisières, déchaumage
- Journée 2 : Mise en œuvre terrain
  - Démonstration
  - Mise en œuvre du matériel
  - Cas pratiques : aspiration dans un étang, alimentation de bâches, des engins, noyage lisière ...

## Durée

9 heures (1 jour et demi)

J1 : 6h30

J2 : 2h30

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Salarié(e)s de la production agricole

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Aurélie CHAPEAU
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 35
- Morbihan : Pascaline LEYGNAC
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 56

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 405 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 342 € pris en charge
    - Reste à charge : 63 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 202,50 €

### • REPAS :

- 18 €

## SESSIONS :

Nous contacter pour organiser une session dans votre canton :

contact@agriformationbretagne.fr  
07 57 13 08 91

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET

[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



93% Satisfaction globale à cette formation en 2024



97% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Prévenir et évaluer les risques professionnels sur mon exploitation

Cette formation permet de mettre en place le DUER – Document Unique d’Evaluation des Risques – répondant à l’obligation d’évaluer et prévenir les risques en santé et sécurité de ses salariés sur son exploitation grâce à l’outil Systera.

## OBJECTIFS

- S'approprier les bases du DUER pour analyser les risques professionnels sur une exploitation
- Etre capable de réaliser le diagnostic de son entreprise, en impliquant ses salariés et en renseignant correctement son propre DUER sur l'outil Systera

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Les bases du DUER

- Les principes généraux de prévention des risques sur une exploitation agricole ainsi que les responsabilités et obligations de l'employeur
- La méthode d'évaluation des risques professionnels
- Communication, actions et partenariats pour la prévention

### 2. Diagnostic de son entreprise

- S'approprier les bases du DUER pour analyser les risques professionnels sur une exploitation
- Etre capable de réaliser le diagnostic de son entreprise, en impliquant ses salariés et en renseignant correctement son propre DUER sur l'outil Systera

## Durée

7 heures (1 jour)

## Prérequis

- *Être à l'aise avec un ordinateur.*

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi/Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## SESSIONS :



21 octobre 2025 - Saint Aubin du Cormier



18 novembre 2025 - Vannes



09 décembre 2025 - Lieu à définir



18 décembre 2025 - Rennes



12 février 2026 - Vannes

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 315 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 266 € pris en charge
    - Reste à charge : 49 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50% pris en charge)
    - Reste à charge : 157,50 €

### • PACK SYTERA :

- 105 € : ouverture du compte Systera
- 5,50 €/mois : abonnement pour l'année en cours (montant calculé le jour de la formation)
- 31 € : classeur et kit de sécurité
  - Remise de 30% sur le **PACK** si adhérent(e) FDSEA

### • REPAS :

- 18 €

# Savoir bien mettre à jour son DUER

## NOUVELLE FORMATION 2025

Cette formation permet de savoir quand et pourquoi actualiser son DUER en fonction des évolutions réglementaires et organisationnelles, d'analyser l'impact des changements organisationnels sur les risques professionnels et d'appliquer les obligations légales pour sécuriser son travail et celui de ses salariés.

### OBJECTIFS

- Identifier les évolutions réglementaires et organisationnelles nécessitant une mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Évaluer l'impact des évolutions des conditions de travail sur les risques professionnels et les mesures de prévention
- Savoir appliquer les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail pour améliorer la prévention des risques

### CONTENU DE LA FORMATION

- Appréhender le programme annuel de prévention des risques
- Identifier et intégrer les évolutions de la réglementation en rapport avec le DUER
- S'approprier une méthode pour évaluer les impacts des nouvelles conditions de travail sur la prévention des risques
- Savoir analyser l'efficacité des mesures de prévention existantes (analyser les causes des anomalies et dysfonctionnements des mesures de prévention mises en place)
- Évaluer et mettre en œuvre les mesures préventives adaptées aux changements constatés, savoir mettre un plan d'actions correctif et préventif

### Durée

3 heures 30 minutes  
(1/2 journée)

### Prérequis

- Avoir un DUER
- Être à l'aise avec l'outil informatique

### Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Salarié(e)s de la production agricole

### Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

### LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

### SESSIONS :



20 novembre 2025 - Rennes



27 novembre 2025 - Plérin



12 décembre 2025 - Vannes



03 février 2026 - Plérin

### TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

#### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 157,50 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 133 € pris en charge
    - Reste à charge : 24,50 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 78,75 €



90% Satisfaction globale aux formations en 2024



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

# Gestion stratégique de l'entreprise



- Comprendre et calculer les retraites : spécificités pour les agriculteurs et réformes Chassaigne **NOUVELLE FORMATION 2025** p.10
- Fiscalité agricole : mécanismes, outils et optimisation p.11
- Foncier : connaissance du SDREA et des instances régulatrices p.12
- Lutte contre les corvidés en zone agricole p.13
- Se préparer pour une meilleure transmission **NOUVELLE FORMATION 2025** p.14



CLIQUEZ SUR L'INTITULÉ DE LA FORMATION  
POUR PLUS DE DÉTAILS

# Comprendre et calculer les retraites : spécificités pour les agriculteurs et réformes Chassaigne

Cette formation permet de comprendre et calculer les retraites des agriculteurs en maîtrisant les différents systèmes de retraite, en intégrant les revalorisations issues des réformes Chassaigne 1 et 2 et en optimisant le calcul des droits à partir des meilleures années de revenus applicables au 1er janvier 2026.

## OBJECTIFS

- Connaître les différents systèmes de retraite français
- Appréhender et utiliser les revalorisations Chassaigne 1 et 2
- Savoir mettre en œuvre un calcul sur les meilleures années de revenus au 1er janvier 2026

## CONTENU DE LA FORMATION

- Appréhender les différents systèmes de retraite
- Identifier le système de retraite correct
- Comprendre la différence entre retraite de base et retraite complémentaire
- Connaître les revalorisations Chassaigne 1 et 2 et les appliquer
- Savoir élaborer un calcul sur les meilleures années de revenus au 1er janvier 2026
- Comprendre les impacts du calcul sur les cotisations et les prestations

## Durée

3 heures et 30 minutes  
(1/2 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Morbihan : Pascaline LEYGNAC
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 56

## SESSIONS :



20 octobre 2025 - Vannes

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 152,50 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 133 € pris en charge
    - Reste à charge : 24,50 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 78,75 €

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



90% Satisfaction globale aux formations en 2024



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Fiscalité agricole : mécanismes, outils et optimisation

Cette formation permet d'appréhender et optimiser les mécanismes fiscaux agricoles, en intégrant les dernières mesures issues de la loi de finances 2025 (crédit d'impôt remplacement renforcé, épargne de précaution, gestion des aléas climatiques et économiques), et en adaptant ses pratiques pour maximiser sa compétitivité et sécuriser ses revenus.

## OBJECTIFS

- S'approprier les mécanismes fiscaux et de lutte contre les aléas climatiques, sanitaires et économiques
- S'approprier les récents acquis fiscaux pour gagner en compétitivité
- S'approprier les changements à venir du projet de loi de finances pour adapter au mieux ses pratiques

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Appréhender les mécanismes :

- Constitution d'une épargne de précaution (DEP)
- Moyenne triennale fiscale
- Etalement des revenus exceptionnels

### 2. Connaître les différents acquis fiscaux et les utiliser

- GNR et taux réduit de la TICPE
- Exonération des plus-values professionnelles
- Régime micro-BA et relèvement du seuil
- Fluctuation des cours et gestion des stocks en élevage
- Renforcement du crédit impôt remplacement

### 3. Se préparer aux futures évolutions :

- Future provision élevage fiscale et sociale
- Epargne de précaution et aléas
- Indemnités crise sanitaire
- Mesures « attractivité du foncier et transmission »
- Soutien à la construction et rénovation de logements saisonniers

## Durée

5 heures et 30 minutes  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LE RESPONSABLE DE STAGE

- Chargé(e) de formation / AGRI FORMATION BRETAGNE

## SESSIONS :

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 247,50 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 209 € pris en charge
    - Reste à charge : 38,50 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 168,75 €

### • REPAS :

- 18 €

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



# Foncier : connaissance du SDREA et des instances régulatrices

Cette formation a pour objectif de définir les missions, droits et devoirs d'un responsable de structure, de connaître et comprendre les orientations du SDREA, de s'approprier les procédures, les délais et règles en vigueur qui régissent les décisions prises.

## OBJECTIFS

- Être capable de définir le rôle du responsable et d'émettre un avis en commission
- Être capable d'appliquer le SDREA et d'identifier le parcours administratif des autorisations d'exploiter, dossier SAFER et ses points de vigilance

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Connaître le rôle du responsable et émettre un avis

- Formuler le rôle, les missions, droits et devoirs d'un responsable ou suppléant structure locale
- Retranscrire un avis partagé en s'appuyant sur une commission locale

### 2. Apprécier et appliquer le SDREA : les notions et les critères de priorité

### 3. Définir le parcours administratif d'une demande d'autorisation d'exploiter et d'un dossier SAFER : procédures, délais, points de vigilance

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Bruno GAUTHIER
  - Directeur de la FDSEA 35
- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22

## SESSIONS :

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 315 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 266€ pris en charge
    - **Reste à charge : 49€**
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - **Reste à charge : 157.50€**

### • REPAS :

- 18 €



90% Satisfaction globale à cette formation en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



97% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Lutte contre les corvidés en zone agricole

Comment gérer l'invasion des corbeaux, corneilles et pies qui nuisent à vos cultures ?

Participez à cette formation animée par le FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine) et maîtrisez le piégeage des corvidés afin de réduire leurs dégâts.

## OBJECTIFS

- Savoir maîtriser la législation en vigueur et le bien-être animal des corvidés
- Être capable de manipuler en toute sécurité les cages pour le piégeage

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Connaître la législation et le bien-être animal

- Sensibilisation sur l'importance de gérer les populations de corvidés
- Protection des cultures
- Identification des différentes espèces de corvidés
- Point sur la réglementation en vigueur
- Formalités administratives

### 2. Savoir manipuler des cages

- Présentation des matériels : installation et entretien des cages
- Démonstration de piégeage et manipulation de la cage
- Evaluation des acquis et de la satisfaction

## Durée

3 heures  
(1/2 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LE RESPONSABLE DE STAGE

- Katie JOLLIVET
  - Chargée de développement services et réseau à la FDSEA 35

## SESSIONS :

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 135 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 114 € pris en charge
    - Reste à charge : 21 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 67,50 €



90% Satisfaction globale aux formations en 2024



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

## Se préparer pour une meilleure transmission

Les agriculteurs sont aujourd’hui confrontés à des enjeux majeurs de transmission de leur exploitation et de protection de leur patrimoine familial. La complexité des règles fiscales et patrimoniales (donations, pactes Dutreil, démembrement, SCI, etc.) nécessite un accompagnement spécialisé. L’intervention d’un notaire permettra de sensibiliser et d’outiller les exploitants pour sécuriser la transmission, optimiser leur fiscalité, leur patrimoine et pérenniser l’activité.

### OBJECTIFS

- Comprendre les principaux mécanismes juridiques et fiscaux de transmission d’exploitation
- Maîtriser les outils d’optimisation fiscale (donation, démembrement, pacte Dutreil, SCI ...)
- Avoir les informations pour construire un plan de succession personnalisé adapté à chaque situation
- Anticiper les risques et sécuriser le patrimoine familial

### CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître le cadre légal de la transmission
- Différencier la donation-partage et la donation simple
- Appréhender le Pacte Dutreil
- Connaître le fonctionnement du démembrement de propriété
- Comprendre la mise en place de structures patrimoniales

### Durée

5 heures  
(1 journée)

### Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

### Publics

- Exploitant(e)s agricoles

### Accessibilité

Formation susceptible d’évoluer afin de s’adapter aux personnes en situation de handicap.

(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l’inscription.

### LE RESPONSABLE DE STAGE

- Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22

### SESSIONS :



Début octobre 2025 - Plérin



Début décembre 2025 - Plérin

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

### TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

#### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 225 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 190 € pris en charge
  - **Reste à charge : 35 €**
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
  - **Reste à charge : 112,50 €**

#### • REPAS :

- 18 €



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction concernant l’expertise des formateurs en 2024

# Gestion des ressources humaines



- 90' RH - Cycle de management NOUVELLE FORMATION 2025 p.16-17
- AGRI'SKILLS : développer vos compétences de manager p.18
- Appliquer le droit du travail agricole au quotidien p.19
- Appliquer le droit du travail agricole - spécificité : Coco de Paimpol NOUVELLE FORMATION 2025 p.20
- Devenir maître d'apprentissage p.21
- Gagner en efficacité avec son salarié p.22
- Maître d'apprentissage : sécurisez vos pratiques (distanciel) p.23
- Maîtriser l'actualité sociale pour une meilleure gestion du personnel p.24

 CLIQUER SUR L'INTITULÉ DE LA FORMATION  
POUR PLUS DE DÉTAILS

# 90' RH - Cycle de management - 9 modules de 1h30

Les clés du management en 1h30 chrono et à la carte !

**9 sessions** en visio pour aborder des thématiques RH !

**NOUVELLE  
FORMATION 2025**

## RECRUTEMENT ET MARQUE EMPLOYEUR

**20 MAI 2025**

1

Attirer et recruter les bons candidats dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre en mettant en avant ses atouts

- *Enjeux du recrutement en agriculture, pourquoi une bonne marque employeur est essentielle*
- *Les étapes du recrutement (définition du besoin, rédaction d'une annonce attractive, sélection, intégration)*
- *La marque employeur : comment se démarquer avec des moyens simples (critères)*
- *Récapitulatif des bonnes pratiques*

**OBJECTIF**  
Contenu de la formation

2

## ACCUEIL ET INTÉGRATION DU SALARIÉ

**24 JUIN 2025**

Construire une expérience d'intégration positive

- *Pourquoi l'accueil et l'intégration sont cruciaux en agriculture ?*
- *Les étapes de l'intégration (préparation avant l'arrivée, accueil, suivi de la période d'essai)*
- *Les erreurs à éviter*
- *Conseils pratiques*

**OBJECTIF**  
Contenu de la formation

3

## ORGANISATION DU TRAVAIL ET DÉLÉGATION

**22 JUILLET 2025**

Se doter d'outils simples pour organiser les tâches, clarifier les rôles et déléguer en confiance

- *Enjeux de l'organisation du travail en agriculture*
- *Comment structurer le travail (répartition des tâches, planification)*
- *Identifier la posture idéale du manager*
- *Les principes d'une délégation réussie*
- *Identifier les voleurs de temps*
- *Conseils et engagement sur une action à mettre en place*

**OBJECTIF**  
Contenu de la formation

4

## COMMUNICATION ET GESTION DES CONFLITS

**9 SEPTEMBRE 2025**

Améliorer la communication pour éviter et gérer les conflits dans l'entreprise

- *Pourquoi les conflits apparaissent-ils et comment les prévenir ?*
- *Les principes d'une communication efficace / le feedback*
- *Gestion des conflits : les étapes et techniques de résolution / CNV (communication non violente)*
- *Engagement des participants sur une action concrète*

**OBJECTIF**  
Contenu de la formation

Durée

9 modules de 1h30

Prérequis

Pouvoir participer à la formation grâce à son matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ... ) équipé (micro, caméra, ... )

Publics

Exploitant(e)s et salarié(e)s de la production agricole

Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap. (sur demande\* et analyse de la faisabilité).

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

**TARIFS** (en vigueur au 31/08/2025)

### • **COÛTS PÉDAGOGIQUES : (le module)**

- **69 €**
- **2 prises en charge possibles**
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 57 € pris en charge
    - **Reste à charge : 12 €**
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - **Reste à charge : 34,50 €**



Plus de détails sur notre site internet



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

16



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

### LE RESPONSABLE DE STAGE

- Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

# 90' RH - Cycle de management - 9 modules de 1h30

Les clés du management en 1h30 chrono et à la carte !

**9 sessions** en visio pour aborder des thématiques RH !

**NOUVELLE  
FORMATION 2025**

## FIDÉLISER ET MOTIVER SES SALARIÉS

7 OCTOBRE 2025

5

Comprendre les leviers de motivation pour fidéliser ses employés et éviter le turn over

- *Enjeux de la fidélisation en agriculture (turnover, conditions de travail, attractivité du métier)*
- *Les 4 piliers de la fidélisation : rémunération, conditions de travail, reconnaissance, perspectives d'évolution*
- *Identifier les sources de motivation spécifiques aux métiers agricoles*
- *Partage des engagements*

**OBJECTIF**  
*Contenu de la formation*

6

## FAIRE PROGRESSER ET MONTER EN COMPÉTENCES SES COLLABORATEURS

4 NOVEMBRE 2025

Accompagner la montée en compétences des salariés pour fidéliser et améliorer la performance

- *Pourquoi investir dans la formation et le développement des compétences ?*
- *Identifier les compétences clés et les besoins de formation*
- *Les outils de suivi et d'accompagnement*
- *Engagement sur une action à mettre en place*

**OBJECTIF**  
*Contenu de la formation*

7

## CONDUIRE UN ENTRETIEN DE BILAN ET UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL

28 NOVEMBRE 2025

Structurer et mener efficacement les entretiens annuels et professionnels

- *Définitions entre entretien de bilan et entretien professionnel*
- *Objectifs et cadre réglementaire*
- *Méthodes et outils pour structurer l'entretien*
- *Conseils pratiques et engagement sur une action à mettre en place*

**OBJECTIF**  
*Contenu de la formation*

8

## GÉRER LA SAISONNALITÉ ET LES ÉQUIPES TEMPORAIRES

13 JANVIER 2026

Recruter, intégrer et motiver efficacement les saisonniers et équipes temporaires

- *Les spécificités des équipes saisonnières en agriculture*
- *Recrutement et intégration rapide des saisonniers*
- *Organisation du travail pour optimiser la productivité*
- *Stratégies de motivation adaptées aux contrats courts*

**OBJECTIF**  
*Contenu de la formation*

9

## LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

10 FÉVRIER 2026

Améliorer la sécurité et le bien-être des salariés pour une meilleure performance et une réduction des accidents

- *Pourquoi la prévention des risques est un enjeu majeur en agriculture ?*
- *Les principaux risques professionnels en agriculture*
- *Actions concrètes pour améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail*

**OBJECTIF**  
*Contenu de la formation*

### Durée

9 modules de 1h30

### Prérequis

Pouvoir participer à la formation grâce à son matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ... ) équipé (micro, caméra, ... )

### Publics

Exploitant(e)s et salarié(e)s de la production agricole

### Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap. (sur demande\* et analyse de la faisabilité).

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

### TARIFS

(en vigueur au 31/08/2025)

#### • **COÛTS PÉDAGOGIQUES : (le module)**

- 69 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 57 € pris en charge
    - **Reste à charge : 12 €**
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - **Reste à charge : 34,50 €**



Plus de détails sur notre site internet



90% Satisfaction globale aux formations en 2024



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

### LE RESPONSABLE DE STAGE

- Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35

**INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET**  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

# AGRI'SKILLS : développez vos compétences de manager

Un parcours de formation 100 % dédié au management pour améliorer ses pratiques au quotidien.

## OBJECTIFS

- Appréhender son rôle de manager et identifier le profil de son équipe
- Optimiser l'organisation du travail
- Maîtriser les bases de la communication et gérer les conflits
- Mettre en place des outils et bonnes pratiques pour mobiliser son équipe
- Evaluer les compétences disponibles et accompagner la montée en compétences de ses collaborateurs

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Mener :

- Appréhender son rôle de manager
- Définir son style de management
- Faire le point sur ses pratiques

### 2. Organiser :

- Mobiliser son équipe
- Piloter l'activité, assurer la cohérence, savoir déléguer

### 3. Animer :

- Les bases de la communication et gérer les conflits
- Identifier les situations professionnelles à améliorer

### 4. Accompagner :

- Mener un entretien
- Piloter la montée en compétences

## Durée

**27 heures**

1 module en ligne (3h)  
+ 1 temps individuel (3h)  
+ 3 jours en collectif (21h)

## Prérequis

- Avoir un ordinateur et savoir l'utiliser

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Managers, chefs d'équipe

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LE RESPONSABLE DE STAGE

- Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35

## SESSIONS :



Début : 1er trimestre 2026

Fin : 2ème trimestre 2026

Contactez nous pour organiser une session :

[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)

07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 1 563 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA pour les Exploitants** à jour de leurs cotisations : 1 374 € pris en charge
    - Reste à charge : 189 €
  - **OCAPIAT pour les Salariés** : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : **781,50 €**

### • REPAS :

- 18 € par repas



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Appliquer le droit du travail agricole au quotidien

Cette formation permet de maîtriser les bases du droit du travail : suivi du contrat et gestion du temps de travail, ainsi que connaître les dernières évolutions.

Cette formation opérationnelle permet de sécuriser vos pratiques pour une application immédiate auprès des salariés.

## OBJECTIFS

- Identifier les sources du droit applicable à votre entreprise
- Savoir déterminer la forme contractuelle adaptée et les modalités d'aménagement du temps de travail
- Savoir appliquer au quotidien les règles du temps de travail et gérer les absences
- Déterminer les procédures adéquates afin de sécuriser la fin de contrat

## CONTENU DE LA FORMATION

- Se repérer dans la réglementation du travail
- Sécuriser la relation contractuelle
- Appliquer les règles du temps de travail au quotidien
- Gérer la rupture de contrat

*Programme mis à jour en fonction de l'actualité*

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## SESSIONS :



24 février 2026 - Plérin



26 février 2026 - Vannes



03 mars 2026 - Rennes

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Managers/chefs d'équipe

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- **364€**
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA pour les Exploitants** à jour de leurs cotisations : 315€ pris en charge
    - Reste à charge : 49€
  - **OCAPIAT pour les Salariés** : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 182 €

### • REPAS :

- 18€



90% Satisfaction globale aux formations en 2024



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)

# Appliquer le droit du travail agricole - Spécificité COCO de PAIMPOL

Cette formation vous prépare à l'embauche de travailleurs saisonniers dans le respect de la réglementation du travail, avec un focus spécifique sur les employeurs exploitants récoltant des produits sous signe de qualité comme le Coco de Paimpol (AOP), dont la récolte s'étend d'août à octobre et nécessite une main-d'œuvre temporaire importante.

## OBJECTIFS

- Comprendre les obligations légales liées à l'emploi saisonnier.
- Connaître les spécificités du secteur agricole en Bretagne.
- Savoir rédiger et gérer un contrat saisonnier conforme.
- Informer sur les droits et devoirs des employeurs et salariés.

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Connaître le cadre légal du contrat saisonnier Agricole

- La définition, la durée, le motif, les mentions obligatoires, la Convention Collective

### 2. Appréhender ses obligations en tant qu'employeur

- Les déclarations, la rédaction du contrat, la durée du travail, la santé et sécurité ainsi que le logement et transport

### 3. S'informer sur les droits et devoirs des salariés saisonniers

- La rémunération, la protection sociale, le respect des consignes.

### 4. S'approprier les spécificités locales et bonnes pratiques

## Durée

**4 heures**

(1 demie journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Managers/chefs d'équipe

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LA RESPONSABLE DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22

## SESSIONS :



27 mai 2026 - Camlez



03 juin 2026 - Paimpol

## TARIFS

 (en vigueur au 31/08/2025)

### • **COÛTS PÉDAGOGIQUES :**

- 180€
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA pour les Exploitants** à jour de leurs cotisations : 152€ pris en charge
  - **Reste à charge : 28€**
- **OCAPIAT pour les Salariés** : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
  - **Reste à charge : 90 €**



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Devenir maître d'apprentissage

Cette formation vous permet de sécuriser l'embauche et l'intégration de votre apprenti.

## OBJECTIFS

- Se saisir de son rôle de maître d'apprentissage
- Mettre en œuvre ses obligations en droit du travail
- Mobiliser les outils et méthodes pour assurer sa fonction de formateur

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Bien démarrer avec mon apprenti

- Les principes généraux de prévention des risques sur une exploitation agricole ainsi que les responsabilités et obligations de l'employeur
- La méthode d'évaluation des risques professionnels
- Communication, actions et partenariats pour la prévention

### 2. Sécuriser mes pratiques avec mon apprenti :

- Les formalités d'embauche : obligations, aides, exonérations
- La gestion du contrat : rémunération, période d'essai, temps de travail, protection sociale
- Les modalités de fin de relation : rupture, contrat arrivant à son terme

### 3. Organiser le quotidien avec mon apprenti

- L'intégration sur l'exploitation : fiche de poste, cadre de travail, sécurité
- S'approprier le projet pédagogique, le référentiel
- Suivi de l'activité et progression de l'apprenti
- Encadrement, communication des consignes et attendus

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## SESSIONS :



13 novembre 2025 - Rennes

Contactez nous pour organiser une session :

[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)

07 57 13 08 91

## TARIFS

(en vigueur au 31/08/2025)

### • **COÛTS PÉDAGOGIQUES :**

- 364 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 315 € pris en charge
    - Reste à charge : 49 €
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : Offre Régionale (100 % pris en charge)
    - Reste à charge : 0 €

### • **REPAS :**

- 18 €

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



86% Satisfaction globale à la formation en 2024



91% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Gagner en efficacité avec son salarié

La maîtrise de l'organisation et de l'animation du travail est un enjeu majeur dans son entreprise. Elle permet de gagner en qualité et efficacité, tout en améliorant l'environnement de travail, levier clé pour fidéliser ses salariés.

## OBJECTIFS

- Savoir mettre en place un cadre de travail adapté pour manager mon équipe
- Savoir mettre en place des outils de communication pertinents

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Adopter la posture de manager

- Clarifier les rôles, missions et champs d'actions du manager dans la gestion de son équipe
- Comprendre et s'adapter aux attentes du salarié

### 2. Savoir organiser le travail et déléguer

- Identifier les facteurs de réussite de la délégation
- Mettre en place des outils RH – définir les compétences attendues
- Mettre en place des temps RH – conduire une réunion efficace/pilotage du travail

### 3. Savoir communiquer au quotidien

- Réussir la transmission de consigne
- Faire un retour au salarié : émettre une critique ou reconnaître le travail
- Se doter de méthode pour la résolution des problèmes

### 4. Mettre en place une dynamique de progrès

- Conduire efficacement un entretien individuel, annuel ou professionnel
- Fixer des objectifs pertinents et motivants à ses collaborateurs
- Construire un plan de progrès partagé pour les faire gagner en autonomie

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## TARIFS

(en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 364 €
- 2 prises en charge possibles
  - *VIVEA pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 315 € pris en charge*
    - Reste à charge : 49 €
  - *OCAPIAT pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)*
    - Reste à charge : 182 €

### • REPAS :

- 18 €

## SESSIONS :

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



# Maître d'apprentissage : sécurisez vos pratiques (en distanciel)

AGRI FORMATION BRETAGNE propose une formation composée de trois modules à distance, axés sur la prévention des risques, l'aspect RH de l'embauche d'un alternant/apprenti et le droit du travail lors d'emplois d'alternants/apprentis.

Sécurisez l'embauche et démarrez du bon pied avec votre apprenti : formalités réglementaires, droit du travail et préventions des risques.

## OBJECTIFS

- Mettre en place une organisation adaptée en prévention des risques pour son apprenti
- Être capable de mobiliser les outils et méthodes pour assurer sa fonction de formateur
- Être capable de mettre en œuvre ses obligations en droit du travail

## CONTENU DE LA FORMATION

1. Mettre en place une organisation adaptée en prévention des risques pour mon apprenti :
  - Identifier les obligations légales de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels
  - Comprendre et appliquer la méthodologie de réalisation du DUER
  - Mettre en place un plan d'actions santé et sécurité à l'arrivée et durant l'encadrement de l'apprenti
  - Mettre en place son plan d'actions santé sécurité
2. Être capable de mobiliser les outils et méthodes pour assurer sa fonction de formateur
3. Être capable de mettre en œuvre ses obligations en droit du travail

## Durée

5 heures  
3 modules :  
2 modules de 1h30  
1 module de 2h

## Prérequis

- Pouvoir participer à la formation grâce à son matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ...) équipé (micro, caméra, ...).

## Publics

- Agriculteurs futurs maîtres d'apprentissage

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 225 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 190 € pris en charge
    - Reste à charge : 35€
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 112.50€

## SESSIONS :



12 et 15 septembre 2025



19 et 24 septembre 2025



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Maîtriser l'actualité sociale pour une meilleure gestion du personnel

Cette formation vous donnera les clés pour décrypter toutes les évolutions qui impacteront la gestion du personnel de votre exploitation.

## OBJECTIFS

- Connaitre les évolutions de la législation sociale et en évaluer les impacts en matière de gestion sociale dans l'entreprise
- Être capable d'adapter sa gestion sociale et administrative au regard des nouveautés juridiques

## CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des stagiaires, recueil des besoins et partage des objectifs de la formation
- Décrypter l'actualité RH et ses dernières évolutions réglementaires
- Décrypter les évolutions concernant les relations individuelles de travail : conclusion et exécution du contrat de travail, prévention et résolution des litiges
- Faire le point sur les relations collectives : conventions et accords
- Sécuriser ses pratiques en matière de droit du travail : durée du travail, repos, congés, salaires et avantages divers
- Apprécier la réglementation liée aux prélèvements pesant sur les rémunérations
- Actualiser ses connaissances en matière de santé au travail

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Salarié(e)s de la production agricole

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Nicolas LE HOUÉROU
  - Chargé de mission Emploi-Formation / FDSEA 35
- Morbihan : Jocelyn PERIOT
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 56

## SESSIONS :



27 janvier 2026 - Rennes



29 janvier 2026 - Lieu à définir



30 janvier 2026 - Vannes



03 février 2026 - Rennes



17 février 2026 - Lieu à définir

## TARIFS

(en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 364 €
- 2 prises en charge possibles
  - VIVEA pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 315 € pris en charge
  - Reste à charge : 49 €
  - OCAPIAT pour les Salariés : Offre Régionale (100 % pris en charge)
    - Reste à charge : 0 €

### • REPAS :

- 18 €

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction globale à cette formation en 2024



96% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Communication & relations professionnelles



Accueillir du public sur son exploitation et communiquer sur son métier

p.26

Se préparer à communiquer sur son métier

p.27



CLIQUEZ SUR L'INTITULÉ DE LA FORMATION  
POUR PLUS DE DÉTAILS

# Accueillir du public sur son exploitation et communiquer sur son métier

Cette formation permet de sécuriser l'organisation d'une porte ouverte sur votre exploitation : aspects opérationnels, techniques et réglementaires mais également la promotion de votre métier : comment communiquer, prendre la parole en public et échanger sereinement.

## OBJECTIFS

- Organiser une porte ouverte sur son exploitation
- Accueillir du public en respectant les règles sanitaires et de biosécurité
- Prendre la parole en public et communiquer sur son métier

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Organisation :

- Préparer sa ferme à l'accueil du public : nettoyage, bénévoles, communication, administratif
- Gérer l'organisation des visites : circuits, ateliers, animations ludiques

### 2. Sécurité

- Appréhender l'aspect sanitaire et biosécurité
- Savoir passer les consignes de sécurité
- Savoir anticiper les situations à risques

### 3. Prise de parole

- Préparer sa prise de parole en public
- Se présenter et raconter l'histoire de sa ferme
- Savoir répondre aux questions sereinement

## Durée

7 heures

(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- Exploitant(e)s agricoles
- Salarié(e)s de la production agricole

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Aurélie CHAPEAU
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 35
- Morbihan : Pascaline LEYGNAC
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 56

## SESSIONS :

Contactez nous pour organiser une session :

contact@agriformationbretagne.fr

07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 315 €
- 2 prises en charge possibles
  - VIVEA pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 266€ pris en charge
    - Reste à charge : 49€
  - OCAPIAT pour les Salariés : BOOST Compétences (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 157.50€

### • REPAS :

- 18 €



90% Satisfaction globale aux formations en 2024

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



95% Satisfaction concernant l'expertise des formateurs en 2024

# Se préparer à communiquer sur son métier

Cette formation permet de renforcer sa posture de communicant et d'adopter les bons réflexes en s'exerçant au dialogue avec différents interlocuteurs : citoyens-consommateurs, militants associatifs, voisins, etc.

## OBJECTIFS

- Consolider sa posture de communicant et les bons « réflexes » en se mettant en situation
- Sortir d'une communication défensive pour une communication pro-active et pédagogique
- Apprendre à utiliser et à gérer son « émotion »
- Élaborer des arguments « efficaces » et travailler les éléments d'information à porter à la connaissance des publics « non-initiés »

## CONTENU DE LA FORMATION

- Savoir se présenter
- Apprendre à lâcher prise
- Appréhender la définition flash
- Être à l'aise pour ouvrir le dialogue
- Apprendre à dialoguer sous « tension »

## Durée

7 heures  
(1 journée)

## Prérequis

- Aucun prérequis spécifique

## Publics

- *Exploitant(e)s agricoles*
- *Salarié(e)s de la production agricole*

## Accessibilité

Formation susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap.  
(sur demande\* et analyse de la faisabilité)

\*Demande à effectuer lors de l'inscription.

## LES RESPONSABLES DE STAGE

- Côtes d'Armor : Marie BOULANGER
  - Juriste en Droit Social / FDSEA 22
- Ille et Vilaine : Aurélie CHAPEAU
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 35
- Morbihan : Pascaline LEYGNAC
  - Animatrice Syndicale / FDSEA 56

## SESSIONS :



28 octobre 2025 - Vannes



02 décembre 2025 - Plérin

Contactez nous pour organiser une session :  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
07 57 13 08 91

## TARIFS (en vigueur au 31/08/2025)

### • COÛTS PÉDAGOGIQUES :

- 315 €
- 2 prises en charge possibles
  - **VIVEA** pour les Exploitants à jour de leurs cotisations : 266€ pris en charge
    - Reste à charge : 49€
  - **OCAPIAT** pour les Salariés : **BOOST Compétences** (50 % pris en charge)
    - Reste à charge : 157.50€

### • REPAS :

- 18 €

INSCRIPTION À LA FORMATION SUR NOTRE SITE INTERNET  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)



**Avec DÉFI Emploi,  
Recrutez,  
Formez,  
& Intégrez**

**plus facilement vos nouveaux salariés dans votre entreprise !**



Le DÉFI Emploi est un dispositif destiné aux entreprises de moins de 11 salariés relevant du champ d'intervention d'OCAPIAT.

Son objectif est de faciliter **le recrutement, la formation et l'intégration** de nouveaux salariés en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois (hors contrats aidés et contrats parent/enfant).

Le DÉFI Emploi fixe **un cadre à l'accompagnement du salarié nouvellement recruté**. L'employeur est financé pour 35h à 149h de formation interne en fonction du profil du salarié.

## Conditions 2025

- Entreprise de moins de 11 salariés
- Formation d'un salarié embauché en CDI ou en CDD de + de 6 mois (hors cadre familial)
- **Dossier à formaliser dans le mois de l'embauche**
- Aide financière OCAPIAT de 350€ à 1490€

Conduire un échange avec votre salarié sur les compétences attendues sur son poste



Définir le plan de formation de votre salarié puis le former en interne



Bénéficier d'une aide financière pour le temps de formation effectué

Prenez contact avec la personne référente  
de votre département pour construire votre DÉFI EMPLOI !



**CÔTES D'ARMOR**  
Marie BOULANGER



**ILLE ET VILAINE :**  
Nicolas LE HOUEROU



**MORBIHAN :**  
Jocelyn PERIOT

## Pour participer au mieux à vos formations, prenez connaissance de vos aides et financements !

### L'Aide CASDAR\*

Ce dispositif permet aux agriculteurs et agricultrices de bénéficier d'une aide financière pour compenser les coûts liés au remplacement pendant leur absence pour une formation.

#### 1. Montant de l'aide et modalités de facturation (2025)

- Aide allouée : **123 € par jour pour 7 heures de remplacement** (soit 6.43€/heure).
- *Ces tarifs ne couvrent pas les frais de déplacement, qui restent à la charge de l'adhérent.*

#### 2. Délai pour solliciter le remplacement

- L'agriculteur ou l'agricultrice dispose d'un délai de **3 mois** à partir de la date de l'absence pour faire appel à ce dispositif.

*Pour plus d'informations, contactez votre Service de Remplacement*

*\*CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural*

### Crédit d'Impôt pour votre remplacement pendant votre formation !

#### 1. Montant du crédit d'impôt

- Taux majoré : 80% des dépenses de remplacement (depuis 2024).
- Plafond :
  - 17 jours maximum par an (tous types de congés confondus).
  - Coût journalier plafonné à 177 € (en 2024).

#### 2. Dépenses éligibles

- Les frais pris en compte incluent la rémunération du remplaçant (salarié ou prestataire), les cotisations sociales obligatoires ainsi que les dépenses accessoires (indemnités, etc.).

#### 3. Démarches à suivre

- Conserver la facture ou le contrat de travail du remplaçant.
- Déclarer le crédit d'impôt via le formulaire n°2079-RTA-SD (à joindre à la déclaration de revenus).
- Justifier le lien entre la formation et l'activité agricole (attestation, programme, etc.).

#### 4. Conditions spécifiques pour la formation

- La formation doit être professionnelle (ex. : stages, sessions certifiantes, etc.).
- L'exploitant doit justifier d'une présence quotidienne obligatoire sur son exploitation.
- Le remplacement ne doit pas être assuré par un associé du même GAEC ou groupement.

#### 5. À noter

- Le crédit d'impôt est restitué si son montant dépasse l'impôt dû.
- Le dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2027.
- Pour les GAEC : le crédit est multiplié par le nombre d'associés (max. 4), mais le plafond individuel reste applicable.

### VIVEA : votre allié pour financer vos formations

VIVEA (Fonds d'assurance formation des chefs d'exploitation et entrepreneurs agricoles) permet aux exploitants agricoles de financer leurs formations.

#### Pour qui ?

- Exploitants agricoles (chefs d'exploitation, entrepreneurs individuels, associés, etc.).
- À jour de leurs cotisations MSA.

#### Quoi ?

- Prise en charge des frais pédagogiques.
- Formations éligibles : techniques, économiques, gestion, transition écologique, etc.
- Formats possibles : présentiel, distanciel, ou mixte.

*Pour savoir si la formation est éligible, contactez nous !*

### OCAPIAT : financer les formations de vos salariés !

OCAPIAT est l'OPCO\* de la coopération agricole dédié aux secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et des territoires. Il accompagne les salariés agricoles dans le financement de leurs formations.

#### Pour qui ?

- Salariés agricoles (CDI, CDD, intérimaires, etc.).

#### Quoi ?

- Prise en charge des frais de formation avec notamment l'Offre Régionale ou le BOOST Compétences.

*Pour savoir si la formation est éligible, contactez nous !*

*\*OPCO : OPérateurs de COmpétences*

## Prévention & conditions de travail

pages 4 à 8

## Gestion stratégique de l'entreprise

pages 9 à 14

## Gestion des ressources humaines

pages 15 à 24

## Communication & relations professionnelles

pages 25 à 27

## DEFI EMPLOI

page 28

## AIDES / FINANCEMENTS

page 29

### NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

En octobre 2021, AGRI FORMATION BRETAGNE a obtenu une double certification qualité :

- QUALICERT, conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles- REV/VIV/04 »
- QUALIOPI pour les actions de formation

La double certification est contrôlée par l'organisme certificateur SGS-ICS (SGS ICS, 29 avenue Aristide Briand – 94111 Arcueil Cedex) [www.qualicert.fr](http://www.qualicert.fr)

Cette double certification, ce sont des engagements concrets de la part d'AGRI FORMATION BRETAGNE :

- Des formations construites à partir d'une étude appropriée des besoins des stagiaires et la construction d'une offre adaptée
- Une mobilisation et un recrutement actif des futurs bénéficiaires de formation
- Des moyens mis en œuvre et des formations assurées par des formateurs compétents et pédagogues, pour favoriser une acquisition des compétences par les bénéficiaires
- Une évaluation et une amélioration constante des pratiques.
- Le référentiel de certification de services peut être obtenu ou consulté auprès de SGS ICS.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Conditions Générales à retrouver sur notre site internet : [www.agriforformationbretagne.fr](http://www.agriforformationbretagne.fr)

## **AGRI FORMATION BRETAGNE : des formations 100 % adaptées à vos besoins**

Chez Agri Formation Bretagne, nous savons que chacun(e) d'entre vous, exploitant(e) comme salarié(e), a des besoins spécifiques.

C'est pourquoi nous proposons **la construction de formations sur mesure**, conçues après une **étude personnalisée de votre projet**.

Nous analysons **vos attentes, vos enjeux et vos contraintes** pour élaborer **un parcours de formation unique et pertinent**.

Notre approche vous garantit une **formation opérationnelle, flexible et financée** (via **VIVEA, OCAPIAT** ou autres dispositifs).

***Vous avez un projet précis ?  
Parlons-en pour le concrétiser ensemble !***



07 57 08 13 91



contact@agriformationbretagne.fr

Pour s'inscrire à une formation, rendez-vous sur notre site internet  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)  
ou scannez le QR Code





Rue Maurice Le Lannou - RENNES  
**07 57 08 13 91**  
[contact@agriformationbretagne.fr](mailto:contact@agriformationbretagne.fr)  
[www.agriformationbretagne.fr](http://www.agriformationbretagne.fr)